

Presse Nationale

> Politique



Conseil des ministres aujourd'hui et réunion du Conseil national de Sécurité demain

Deux grandes rencontres sont prévues au sommet de l'Etat, notamment le Conseil des ministres aujourd'hui 08 avril 2020 et la réunion du Conseil national de Sécurité demain 09 avril 2020. La question du plan de riposte sanitaire au Coronavirus sera au centre de ces deux rencontres.

> Société



490 cas confirmés de COVID 19 en Côte d'Ivoire sur le site web de l'OMS : l'agence onusienne fait rectifier les chiffres à Genève

Des informations circulant sur les réseaux sociaux, et tirées d'un lien lié au site web de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ont fait état de 490 cas confirmés de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire, dont quatre décès, à la date du 06 avril 2020. Des chiffres différents de ceux du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire. Ces derniers indiquaient, à la date du lundi 06 avril 2020, 323 cas confirmés, dont 41 guéris et trois décès. Selon le bureau de l'OMS à Abidjan, Souleymane Koné, que le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) a joint par téléphone, les chiffres indiqués par le lien en question ne sont pas exacts. Il y a eu une erreur dans la compilation des données sur la Côte d'Ivoire. A cet effet, le bureau d'Abidjan a saisi le siège de l'institution à Genève (Suisse), afin de procéder aux rectifications nécessaires, sur la base des chiffres publiés par le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



Lutte contre le COVID 19 : Dominique Ouattara offre des vivres et des produits d'hygiène d'une valeur de 15 millions de FCFA aux médias

Dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus, la Première de Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, à travers sa fondation "Children of Africa", a offert, le 7 avril 2020 à Abidjan, 15 millions de FCFA de kits alimentaires et d'hygiène aux entreprises de presse. Ce sont 4 000 masques de protection, 1 400 flacons de gels hydro-alcooliques, 600 paquets de pâtes alimentaires, 200 cartons d'huile, 200 seaux pour le lavage des mains et 400 sacs de riz de 25 KG.



Lutte contre le COVID-19 : Amadou Gon fait don de kits d'une valeur de 59 millions de FCFA à la Société civile

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou, a remis le 06 avril 2020 à Abidjan, au nom du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, des kits sanitaires et alimentaires d'une valeur de 50 millions de FCFA et 9 millions de FCFA en espèce, soit 59 millions de FCFA, à 30 associations et mouvements de la Société civile, afin de les soulager dans cette période de pandémie à Coronavirus.



Lutte contre le Coronavirus : L'Inp-Hb va produire des solutions hydro-alcooliques et des gels en quantité et en qualité

Dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, les chercheurs de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inp-HB) se proposent de fabriquer sur place, à Yamoussoukro, des masques ainsi que des solutions hydro-alcooliques en quantité et en qualité, indispensables dans la protection des populations. Des échantillons de ces produits et équipements made in Yamoussoukro ont été présentés le 3 avril, au sein dudit institut, au professeur Akré Zingbé, directrice de l'Innovation, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Selon l'Inp-HB, les solutions fabriquées sont

conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et éliminent à 99,99% les microbes et autres virus. Tandis que les cache-nez sont lavables et réutilisables après usage.



Coronavirus/Le Dr Assane Coulibaly (DG de l'AIRP) : « la chloroquine n'est pas produite en Côte d'Ivoire »

A l'occasion d'une interview, le directeur général de l'Autorité ivoirienne de Régulation pharmaceutique (AIRP), Assane Coulibaly, a indiqué que la chloroquine n'est pas produite actuellement en Côte d'Ivoire. Selon lui, il s'agit d'un malentendu entre les acteurs du VITIB qui, certainement, souhaitent démontrer leur capacité à produire de la chloroquine dès qu'ils en auront les moyens. Sur ordre de l'OMS en 2006, la Côte d'Ivoire, à l'instar de bien d'autres pays, a arrêté l'utilisation de la chloroquine dans le traitement du paludisme.

Vu sur le Net

> Politique



Côte d'Ivoire/A propos des chiffres sur la pandémie du COVID-19 : Le rectificatif de l'OMS

Nous avons constaté ce matin que l'un de nos sites interactifs a diffusé des chiffres sur la pandémie du COVID-19 différents de ceux officiels communiqués par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Cette information a été par la suite relayée par plusieurs médias sur les réseaux sociaux, créant une confusion. L'Organisation mondiale de la Santé regrette cet état de fait et les corrections sont en cours. A la date du 07 avril 2020 à 06H GMT, les cas enregistrés étaient comme suit : 323 cas confirmés, 3 décès et 41 guéris, tel que publié par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. L'OMS réitère son engagement aux côtés du Gouvernement dans la réponse à cette crise.

> Economie



Coronavirus : le gouvernement annonce des suspensions, exonérations et déductions d'impôts et taxes pour trois mois

Le directeur de cabinet du ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Adama Sall, a annoncé des suspensions des contrôles des services fiscaux et douaniers, des exonérations totales et partielles et des déductions pour les trois mois à venir dans plusieurs secteurs, afin de les soutenir dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Il intervenait à l'occasion de la conférence de presse quotidienne sur la situation de la maladie à Coronavirus (COVID-19), le mardi 07 avril 2020 à Abidjan. (Source : CICG)



Coronavirus : Le ministre Moussa Dosso au Port de Pêche d'Abidjan pour s'assurer de la disponibilité des stocks de poissons pour l'approvisionnement suffisant du marché

Le ministre en charge des Ressources Animales et Halieutiques, Moussa Dosso, s'est rendu, le mardi 7 avril 2020, au Terminal à Pêche d'Abidjan. Cette visite l'a conduit dans les locaux d'Impro-CI et Sonal, deux entreprises de production, de transformation et de distribution de produits halieutiques, où il a prodigué des conseils relatifs à la pandémie du COVID-19, avant de s'assurer de la disponibilité des stocks de poissons pour l'approvisionnement suffisant des marchés. Le ministre a fait dons de kits de lavage de mains et divers matériels de protection (récipients, savons, masques, gants...) à la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP), afin de soutenir les vétérinaires qui au quotidien, exercent une activité de proximité avec de nombreuses populations.

> Société



Lutte contre le COVID-19 : La filiale du Groupe Afrique pesage offre des kits hygiéniques au ministère de l'Equipement

Le ministre de l'Equipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou, a reçu le 7 avril des kits hygiéniques, du Groupe Afrique pesage Côte d'Ivoire, lors d'une cérémonie à son cabinet au Plateau. Pour Sylvestre Bailly, le directeur général de cette entreprise, cette action consiste à assister leur ministère de tutelle afin de combattre le COVID-19. Le don octroyé est constitué de 5 000 masques, 2 000 gels hydro-alcooliques, 300 bouteilles de javel et de savon liquide, 100 seaux, pour un montant total de 5 millions FCFA.



Mesures sociales COVID-19 : La CIE invite les clients à récupérer leur crédit

Les clients prépayés au tarif domestique social sont invités à récupérer par les moyens habituels d'achat d'énergie le crédit gratuit d'énergie octroyé par l'Etat. Plus d'Infos au 179.



Coronavirus en Côte d'Ivoire : Plusieurs malades transférés à Grand-Bassam

Des malades de Coronavirus (COVID-19) sont internés, depuis le lundi 6 avril 2020, dans le département de Grand-Bassam, précisément au Village de la technologie et de l'information et de la biotechnologie (Vitib). Ce qui soulage la ville d'Abidjan. Ce sont soixante-quinze (75) chambres qui vont accueillir ces malades. « Ce sont des malades légers de COVID-19, qui vont être accueillis ici. Le Vitib fait partie des sites que nous avons aménagés, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, pour une grande capacité de prise en charge. Au Chu de Yopougon, au palais des sports de Treichville, à l'Hôpital militaire d'Abidjan (Hma) », a rappelé le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Ouélé. Qui a fait le déplacement, lundi, sur le site du Vitib pour se rendre compte des conditions d'hébergement sanitaire des malades.

Agence de Presse

> Société



COVID-19 : vingt-six nouveaux cas confirmés

Vingt-six nouveaux cas d'infection à COVID-19 ont été enregistrés, selon le bilan présenté, mardi, à Abidjan, par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, portant à 349 le nombre total de cas confirmés dont 41 guéris et trois décès. Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique réitère son appel au respect strict des mesures de prévention pour lutter efficacement contre cette pandémie.



COVID-19 : début de distribution de fournitures médicales aux établissements sanitaires et structures spécialisées

Le ministre ivoirien de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Ouélé, a procédé, lundi, au démarrage de la distribution de fournitures médicales aux établissements sanitaires publics et structures spécialisés, dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, a constaté l'AIP lors d'une cérémonie dans les locaux de la Nouvelle Pharmacie de la Santé publique (Nouvelle PSP). Cette première phase, qui est une distribution d'urgence, s'appuie sur des dons réceptionnés par le gouvernement de certains donateurs, principalement l'entreprise chinoise Ali Baba et le groupe Arise Côte d'Ivoire.



COVID-19: le ministre de la Fonction publique invite les fonctionnaires au respect des mesures barrières

Deux semaines après la prise d'un arrêté portant réorganisation du service dans l'Administration publique, le ministère de la Fonction publique a fait le point mardi de la mise en œuvre des consignes de fonctionnement du service public et appelle les fonctionnaires au respect des mesures de distanciation prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19. Au nom du ministre de la Fonction publique, le directeur de cabinet, Oka Kouadio Séraphin a demandé aux fonctionnaires et agents de l'Etat de s'approprier les mesures barrières prises par le gouvernement pour stopper la propagation de la maladie.



COVID-19 : Les auteurs d'augmentation illégale du tarif de transport subiront la rigueur de la loi (préfet)

Tout transporteur qui s'adonnera à une augmentation illégale du tarif du transport dans le département de Dimbokro subira la rigueur de la loi, a averti le préfet de région, Bamba Souleymane, lors d'une réunion du comité de lutte contre les maladies infectieuses qu'il présidait, lundi, à Dimbokro. Bamba Souleymane s'est insurgé contre ces actes d'incivisme qui, a-t-il dit, plombent les efforts consentis par le gouvernement pour atténuer les souffrances des populations en cette période de crise sanitaire. Il a indiqué qu'aucune augmentation du transport ne saurait être justifiée, rappelant la diminution de 25% de la patente et la baisse du prix à la pompe du carburant.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.